

Service : Division des ressources humaines

Tarbes, le 05 février 2026

Bureau : Formation continue

Affaire suivie par :

Claire MELI

Tél : 05.67.76.56.86

Mél : drh65polegpe@ac-toulouse.fr

Rue de l'Amiral Courbet
65016 TARBES

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services
de l'Education Nationale des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames, Messieurs les professeurs des écoles
s/c Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale

Objet : Appel à candidatures pour la formation préparatoire au CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) - Année scolaire 2026-2027

Références :

- [Décret n°2017-169 du 10 février 2017](#) ;
- [Arrêté du 10 février 2017](#) relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté ou à une maladie, modifié par l'arrêté du 21 décembre 2020 ;
- [Circulaire du 12 février 2021](#) relative à la formation professionnelle spécialisée et au CAPPEI

Un appel à candidature est ouvert afin de permettre aux enseignants de développer des compétences professionnelles spécifiques, en suivant une formation préparant à l'examen du CAPPEI.

Le parcours de formation, organisé sur le site de l'INSPE de Toulouse, se compose comme suit :

- Une préparation à la formation d'une durée de 24 heures précédant le départ en formation ;
- Un tronc commun non fractionnable de 144 heures et comportant 6 modules obligatoires ;
- Deux modules d'approfondissement non fractionnables d'une durée totale de 104 heures ;
- Un module de professionnalisation non fractionnable dans l'emploi d'une durée de 52 heures.

Seuls les professeurs des écoles **titulaires** peuvent se porter candidats à cette formation.

Les candidatures seront donc examinées au regard des modules ouverts à la formation arrêtés au niveau académique et des besoins recensés dans le département.

Une réunion d'information conduite par M. Franck PEYROU, IEN ASH et Mme Nathalie GREGO, Conseillère pédagogique, aura lieu le :

Lundi 16 mars 2026 à 18H00
A la DSDEN des Hautes-Pyrénées

Les personnels intéressés sont invités à :

- Compléter la fiche de candidature, en annexe 1, et à l'adresser à leur inspecteur-rice de circonscription (IEN) **ET** à la gestionnaire en DSDEN à l'adresse mail suivante drh65polegpe@ac-toulouse.fr pour information et suivi.
- Prendre contact avec leur inspecteur-rice de circonscription (IEN) dont il dépend afin de fixer un entretien.

La date limite de candidature à la circonscription est fixée au vendredi 20 mars 2026 (délai de rigueur).

L'entretien doit se dérouler **impérativement avant le vendredi 27 mars 2026.**

Les candidats devront obligatoirement participer au mouvement intra-départemental 2026 des personnels enseignants du 1^{er} degré pour solliciter un poste dans le contexte d'exercice correspondant au module de professionnalisation retenu pour la formation 2026-2027. L'obtention du poste conditionnera le départ en formation.

Les candidats seront informés par courrier du résultat de leur candidature.

Le service des ressources humaines reste disponible pour tout complément d'information.

L'Inspectrice d'Académie,

SIGNE

Anne Miquel Val

Pièce jointe :

Annexe 1 : Formulaire de candidature